



CULTUR'CAL • Le Mag

n°11 avril 2020

Les articles de ce magazine
ont été rédigés avant
le confinement COVID - 19

À la Une
**Refonte
des sites**

Améliorations et nouveautés !

Économie
Machinisme

Le marché du tracteur :
le bond des immatriculations

Actualité
Appro

Comment faire
d'une contrainte une force ?

Édito

La fin d'année 2019 a été marquée par deux rendez-vous importants pour la CAL et ses agriculteurs sociétaires. Ce sont, bien sûr les traditionnelles Assemblées de section, conclues par notre Assemblée Générale. Merci aux adhérents qui ont choisi de partager ces moments forts de la vie de leur coopérative



Lors de ces rencontres, nous avons souhaité partager avec vous le dossier sur la séparation de la vente et du conseil, jumelé à un point d'étape de notre projet d'entreprise « Lorraine 2025 ».

La mise en place d'un dispositif de conseil indépendant s'inscrit pleinement dans l'objectif du législateur d'une réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Même si les référentiels d'agrément sont toujours en cours d'écriture, on nous les promettait en décembre, ce sera plutôt courant du mois de mai. Nous imaginons aisément les conséquences pour notre coopérative.

Il faut nécessairement revoir nos références économiques. Répondre, également à la question des missions de la CAL, en repensant totalement notre modèle de relation avec nos adhérents.

Ces évolutions importantes sont des facteurs extérieurs de notre projet « Lorraine 2025 » qui nous oblige à le revisiter.

Votre Conseil d'Administration, réuni pour son traditionnel séminaire de début d'année, a conduit ses travaux dans ce sens.

Il est certain, que dans un monde en profonde mutation, notre projet d'entreprise amplifie nos

capacités à répondre aux défis qui se présentent à nous. Des défis plus nombreux, plus complexes, plus rapides, plus urgents.

Il est, bien sûr, nécessaire de construire ces réponses de façon concrète.

Nous serons capables de mettre en place une distribution multicanale et compétitive.

De poursuivre l'adaptation des organisations et des infrastructures aux réels besoins des adhérents.

De développer, en s'appuyant sur nos références techniques, un accompagnement, en adéquation avec les projets agronomiques des agriculteurs et également avec une production et une traçabilité valorisant des débouchés multiples.

D'accroître notre participation à la construction de filières.

L'objectif de la CAL sera d'accompagner l'ensemble des adhérents, comme elle l'a fait de tout temps. Certes, avec les méthodologies évolutives nécessaires, mais avec un objectif inchangé, assurer le revenu de ses agriculteurs sociétaires!

Jean Paul Marchal

Président de la Coopérative Agricole Lorraine

Sommaire

Édito	2	Dossier - Élevage	8
À la Une - Refonte des sites	3	Technique	10
Économie - Machinisme	4	Interview - Nouvelle Administratrice	12
Actualité - Appro	5		
Focus - Céréales	6		
Brève - Agenda	7		

Magazine rédigé et édité par Groupe CAL - 5 Rue de la Vologne - 54520 LAXOU - 03 83 97 43 00
Conception * G R O U P E * E T * 01359



À la Une

Refonte des sites Quand un relooking s'impose !

En 2015, nous avons procédé à une refonte totale de nos outils numériques et bien qu'aillant vieillis correctement, un rafraîchissement était nécessaire pour un design plus moderne correspondant aux nouvelles habitudes de navigation.

Nous avons souhaité actualiser l'ensemble des sites pour les rendre davantage conviviaux.

Concernant le site Internet, un accès aux menus facilité et lisible dès la page d'accueil, les métiers du Groupe mis en avant par des témoignages vidéos des salariés des différents pôles.

Concernant l'Extranet et l'Intranet, outre une nouvelle charte graphique, ce seront des pages d'accueil bien distinctes pour différencier au premier coup d'œil le côté Adhérents

CHIFFRES CLÉS

Site internet seulement
Du 1^{er} au 26 mars

6 467
visites

19 426
pages vues

Les actus et cal-occasion
sont les pages les plus
visitées

et Salariés et ils seront enfin « Responsive Design », un vrai plus à l'ère des smartphones. Nous sommes actuellement sur la phase de finalisation et nous vous dévoilerons bientôt ces nouveautés...

Machinisme

Le marché du tracteur : le bond des immatriculations



Le Territoire du Groupe suit la tendance de hausse des immatriculations de tracteurs agricoles avec une évolution de l'ordre de 11 % de l'industrie au 31/12/2019 par rapport à l'année précédente. Éclairage.

Le marché national

En 2019, les immatriculations de tracteurs agricoles ont augmenté de 26 % pour atteindre 31 156 unités. Il s'agit là de la plus forte progression depuis 2005. Cette dernière fait suite à 5 années de recul ou d'atonie en se positionnant légèrement au-dessus de la moyenne de 2009/2019 qui est de 30 000 tracteurs immatriculés par an. La France se classe ainsi en tête du marché européen avec une croissance à deux chiffres.

Sur le plan local

Les immatriculations en local observent la tendance nationale avec des croissances à deux chiffres et s'inscrivent dans des taux largement supérieurs à la moyenne pour les départements de l'Alsace (+ 65,2 % dans le Haut-Rhin en 2019 vs 2018). On enregistre une progression de 32,2 % pour l'Alsace-Lorraine. Nous restons sur une tendance de l'ordre de 7 % sur les deux premiers mois de 2020.

Comment faire d'une contrainte une force ?

Le 27 décembre dernier, un décret concernant la protection des riverains, lors de l'utilisation de produits phyto à proximité des zones d'habitation, a été pris et, est venu s'ajouter aux lourdes contraintes qui pèsent déjà sur le monde agricole. Éclairage sur cet arrêté régissant l'usage de ces produits.

Ce que dit le décret

La ZNT « Riverains » prévoit plusieurs mesures : 5 m pour les cultures basses, 10 m pour les cultures hautes et 20 m incompressibles pour l'épandage de produits portant la mention de danger préoccupant (CMR*, produits contenant une substance active considérée comme ayant des effets perturbateurs endocriniens néfastes pour l'homme). Seuls les produits de Bio-Contrôle ne sont pas concernés.

Du miel et des abeilles

Ces surfaces dégagées, qui à l'évidence, ne seront plus cultivées, pourraient rester sans intérêt, mais la Coopérative Agricole Lorraine vous propose de les valoriser au profit des insectes pollinisateurs, qui, nous le savons tous, sont indispensables à la vie.

Quelle belle opportunité pour prouver à la société civile que notre agriculture lorraine est soucieuse de notre environnement et de la biodiversité !

La CAL propose donc aujourd'hui, après étude des besoins de nos butineuses avec AREA, sa centrale d'achat, un mélange mellifère « PROMELLI » (en sac de 10 kg pour une dose/ha de 20 kg), composé de 7 plantes parmi les plus productives en pollen et nectar (Phacélie, Sarrasin, Trèfle incarnat,

Bourrache, Mélilot jaune, Sainfoin et Trèfle violet). Ce mélange permettra de fournir le bol alimentaire nécessaire à nos chères butineuses du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre et leur permettra de reconstituer leurs réserves pour l'hiver.

Ce mélange est labellisé RBA « Réseau Biodiversité pour les Abeilles » et respecte l'article 3 de la Charte « LU HARMONY ». L'opportunité de ce mélange permet d'accroître la proximité entre agriculteurs, apiculteurs et citoyens tout en redonnant une image positive de notre agriculture lorraine. De plus pour ceux qui voudraient ajouter encore un peu plus de couleur à nos campagnes, la CAL propose également un mélange « PROFLORE » (en sac de 1 kg pour une dose/ha de 3 à 4 kg en pur ou 1 kg en mélange), composé de Centaurée, Cosmos et Zinnia qui peut très bien s'associer au PROMELLI.

**cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques*



À SAVOIR !

L'arrêté et le décret sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Les cultures annuelles semées avant le 1^{er} janvier 2020 ne seront concernées qu'à compter du 1^{er} juillet 2020, en dehors du cas des substances concernées par des ZNT de 20 mètres.

Marché des céréales

Restons optimistes !

L'actualité liée à l'épidémie de coronavirus s'est invitée sur les marchés mondiaux (notamment financiers) entraînant dans leur sillage l'ensemble des matières premières agricoles à la baisse. Toutefois, il convient de rester optimistes dans notre région et plus largement pour l'ensemble de la filière. On fait le point...

Une demande mondiale toujours présente

Les céréales vendues partent normalement, les livraisons vers nos clients acheteurs sont assurées. Si la crise du coronavirus influe fortement sur le cours des matières premières, elle impacte moins notre filière que celles des produits manufacturés en provenance de Chine. Cela s'explique par une souffrance moindre en termes de logistique, à cela s'ajoute une raison très simple : l'obligation de se nourrir. De ce point de vue, une activité, même ralentie existera toujours et renforce l'idée selon laquelle les coopératives ne seront jamais délocalisables ni « opéables ». Ce bouleversement brutal des cours se traduit par une baisse de 30 € la tonne pour le colza (en lien direct avec le prix du pétrole) et 10 € pour le blé. Elle concerne la consommation en destination de fabrication d'aliments pour les humains et le bétail. Malgré tout, la forte quantité de céréales maintient une stabilité des populations sur le plan alimentaire et il est souhaitable pour tous que la crise se règle assez rapidement.



philippefrance

Le cas des orges brassicoles

Le marché actuel satisfait les besoins des acheteurs qui sont couverts pour la récolte en cours. Pour 2020, à cause d'un automne 2019 trop pluvieux, on s'attend à de grosses surfaces d'orge brassicole de printemps en France mais également dans d'autres pays d'Europe. Quand certaines régions de France n'ont pas pu semer un hectare de blé ou d'orge d'hiver, les semis sur notre zone ont été réalisés à 95 % des intentions initiales.

CHIFFRES CLÉS

Export blé France
du 1/07/19 au 8 mars 2020

21.2 M de tonnes
pour **12.5M** de tonnes en 2018/19

Export orge France
du 1/07/19 au 8 mars 2020

5M de tonnes
pour **3.15 M** de tonnes en 2018/19



27 et 28 mai 2020

SALON DE L'HERBE et des FOURRAGES

à Poussay (88)

Nos équipes auront le plaisir de vous retrouver pour le rendez-vous incontournable de tous les éleveurs.

du 30 mai au 8 juin 2020

FOIRE EXPO de NANCY

au Parc des expos de NANCY (54)

Les équipes des ESPACES VERTS PROFESSIONNELS vous présenteront les dernières nouveautés.



10 et 11 juin 2020

DAMIER VERT

à Fresnes en Woëvre (55)

L'appétit Label rouge !

L'ambition Label rouge exprimée par les professionnels, à travers les plans filières répond à la volonté de montée en gamme et à la prise de conscience du développement du flexitarisme. En rénovant le cahier des charges et en lançant « Les viandes de bœuf Label rouge », l'interprofession souhaite harmoniser les démarches de qualité et promouvoir la contractualisation.

Un engagement des professionnels

C'est dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation impulsée par le président de la République en 2017 que la section bovine de l'interprofession a exposé son plan de filière pour les années à venir. Le déploiement des signes officiels de qualité est devenu un axe stratégique prioritaire.

L'objectif consiste à produire 40 % de viande bovine certifiée Label rouge d'ici 5 ans, contre 3 % aujourd'hui. Parmi les nouveautés du cahier des charges relevons les informations suivantes : 80 % minimum d'autonomie alimentaire, une alimentation sans OGM ni huile de palme, l'absence d'antibiotique les 4 derniers mois de vie. Les traditionnels tests organoleptiques sont conservés. La contractualisation à la production est une véritable avancée avec la prise en compte des coûts de production pour les éleveurs. Ce schéma en contrat concerne tous

les maillons de la filière, de la production à la distribution, et permet à l'acheteur d'assurer une régularité de l'approvisionnement, et au vendeur de bénéficier d'une meilleure visibilité sur ses débouchés.

La filière Label rouge

La filière Label rouge c'est la garantie des terroirs, des mises en avant des races, c'est le travail engagé sur le bien-être animal et l'environnement. Une communication sur les engagements du Label s'est déroulée du 18 novembre au 18 décembre par le biais des grands médias, s'inscrivant dans le cadre initial « *La viande, mangez-en moins, mangez-en mieux* ». L'enjeu est d'identifier les produits qualitatifs et fédérer



LA CAL EST ACTRICE ET CRÉE DE LA VALEUR AJOUTÉE DESTINÉE AUX ÉLEVEURS

Une multitude de contrats et de démarches qualifiantes (bilan à date 42 % bovins abattus) entrent dans une démarche valorisée.

- La majorité des enseignes de distribution qui se préoccupent des filières de proximité.
- Cahier des charges uniques pour les labels / filiale LORIAL propose un aliment aux éleveurs qui répond au cahier des charges Label rouge.

sous le Label rouge, avec son logo très connu des consommateurs, pour devenir un véritable vecteur d'achat. Le choix Label rouge garantit une démarche certifiée et contrôlée, une qualité organoleptique supérieure ainsi qu'un respect de considération sociétale élevée. Ajoutons à cela un potentiel de production important avec déjà 15 000 exploitations qualifiées.

Une plus-value pour les éleveurs de la Coopérative

Au niveau de la Coopérative Agricole Lorraine, la filière Label rouge est proposée aux éleveurs-adhérents et développée dans les principales races à viande : Limousine, Charolaise, Salers et Blonde d'Aquitaine prochainement. Une ambition confirmée également pour la CAL puisque sur les six

premiers mois de l'exercice, nous avons mis en marché plus d'animaux labels que sur tout l'exercice 2019-2020 ; et la demande poursuit sa croissance ! Près de 40 éleveurs sont déjà engagés dans cette démarche, ils bénéficient jusqu'à 350 € de plus-value par animal labellisé. Le récent engagement de la CAL avec l'enseigne Carrefour offre de belles perspectives, car fin 2020, près de 70 % de la viande présente dans les rayons sera labellisée. C'est à la fois une opportunité pour les éleveurs, mais aussi pour le consommateur.

L'expérimentation du printemps 2020

Mesurer pour comprendre

Après avoir partagé nos résultats de l'année passée pendant nos réunions techniques d'hiver, les expérimentations du service agronomique redémarrent sur les sites implantés à l'automne et avec de nouveaux thèmes pour les mois à venir. Ils seront le plus possible en phase avec vos préoccupations actuelles.

Globalement, pour toutes les espèces, le choix variétal est fondamental afin de réussir à s'adapter à l'évolution des conditions de culture (réduction des moyens de lutte chimiques, changements climatiques...). Si la sélection de variétés de blé moins sensibles aux maladies a allégé le besoin de protection fongicide, l'élaboration de stratégies de lutte optimales nécessite toujours une parfaite connaissance des performances des produits disponibles (y compris pour le biocontrôle) ainsi que des outils de prévision des risques. Ce thème sera travaillé notamment sur la plateforme DAMIER Vert de Fresnes en Woëvre et présenté lors des visites des 10 et 11 juin prochains.

Des essais de modulation de la protection selon les variations du potentiel de rendement sont également prévus dans la démarche «be API».

Dans un contexte de recherche de têtes de rotations, avec des difficultés récurrentes d'implantation du colza et de maîtrise des insectes, l'arrivée de nouvelles variétés de tournesol précoces mérite toute notre attention. Testés dans des semis en mélange avec du maïs elles sont

aussi intéressantes pour augmenter la qualité de la biomasse récoltée pour la méthanisation.

Le maïs est la plante pour laquelle le progrès génétique est le plus spectaculaire avec une augmentation du potentiel de rendement en ensilage de 1 à 2 TMS/ha tous les 10 ans. En plus d'une évaluation de leur comportement agronomique, le grand nombre de variétés présentes dans nos essais (environ 80 en ensilage et 60 en grain) nous fournit de précieuses informations sur leurs caractéristiques qualitatives. Pour la troisième année, en collaboration avec les autres coopératives

lorraines, nous analysons au champ, à l'aide d'un infralyseur, la totalité des microparcelles récoltées en ensilage. Nous disposons d'une banque de données significative pour connaître leurs valeurs alimentaires mais aussi leur pouvoir méthanogène. Des comparaisons de production de méthane par hectares sont possibles avec d'autres espèces (une collection de variétés de sorghos est prévue cette année) et de nombreux mélanges réalisés dans nos essais de CIVE d'été et d'hiver.

Sur toutes ces cultures mais aussi sur prairies, les effets d'une utilisation de digestat sont mesurés

en termes de rendement mais aussi d'évolution des équilibres du sol. L'activité biologique sera évaluée pour le maïs suite à des apports d'amendement calcique ou de biostimulants. Sur blé, une recherche d'une meilleure efficacité de l'azote nous conduit à analyser l'impact d'apports de manganèse en sol calcaire.

Quel est l'effet d'un couvert sur la culture ? Nous évaluerons les conséquences pour un maïs de 28 couverts différents implantés en interculture. Pour les couverts permanents, une régulation est indispensable. Nous poursuivons la constitution de nos bases de données dans le colza et le blé.



Semis de l'essai maïs grain d'ANDILLY le 18 avril 2019

Nouvelle administratrice au Conseil d'Administration

Camille BOULANGER

Les adhérents de la CAL veulent vous découvrir, que souhaitez-vous leur dire ?

Camille Boulanger : J'ai 30 ans, mariée et 3 enfants. Je suis fille d'agriculteur dans la Meuse. Je me suis installée en janvier 2018 sur la ferme de mon mari en GAEC à 2 en Meurthe-et-Moselle. Le GAEC est orienté en productions lait, céréales et viande. Mon rôle au sein de l'exploitation est très polyvalent et passe par des tâches multiples et variées selon les besoins : gestion du troupeau laitier (entretien du robot, suivie des vaches, chaleur, santé..., gestion veaux de 0 à 15 jours), paillage de l'ensemble, préparation des mélangeuses, gestion administrative, travaux dans les champs.

Quelles sont les motivations qui vous ont amenée à vous présenter en tant qu'administrateur ?

C. B. : L'exploitation ayant toujours travaillé avec la CAL, il était important pour moi de m'engager pour mieux comprendre le fonctionnement de la Coopérative et apporter ma vision des choses. Toutes les activités m'intéressent, cependant ayant une passion pour ce qui concerne l'élevage et l'approvisionnement j'ai choisi de rejoindre ces 2 commissions au sein du Conseil.



Comment définiriez-vous votre rôle, vos missions, vos objectifs ?

Camille Boulanger : En intégrant le Conseil, mon souhait est de pouvoir répondre aux attentes et aux questions des adhérents et prendre des décisions dans l'intérêt de l'agriculteur et de la Coopérative dans tous les domaines.

Comment voyez-vous votre engagement ?

C. B. : C'est quelque chose qui me tient à cœur. J'ai beaucoup réfléchi avant de m'engager car lorsque j'accepte un engagement, j'aime le faire avec sérieux. Malgré ma vie de famille et mon travail qui me prennent déjà un certain temps, je me suis dit que c'était important de s'engager pour vraiment s'imprégner des changements et décisions de la CAL.

Comment avez-vous vécu votre ou vos premiers conseils, le séminaire ?

C. B. : J'ai reçu un très bon accueil et de ce fait je me suis facilement intégrée à l'équipe et j'en remercie tout le monde.

J'ai eu l'occasion de participer au séminaire qui fut très intéressant. Être administrateur représente une place importante au sein de la CAL et j'encourage les agriculteurs de mon âge à venir s'engager comme moi afin de prendre des décisions pour notre avenir.